



**Comité de pilotage  
3 décembre 2014, 14h-17h**

**Région Bretagne – site de Beaugard  
6 avenue Charles Tillon, Rennes  
Salle Paul Fleuriot De Langle**

### Compte-rendu

**Présent-e-s :** Pierre BARBIER (CESER), Anna CALVEZ (Département du Finistère), Alain Diulein (CASI Bretagne), Claire DUROT (Ville de Saint-Brieuc), Corinne GABRIEL (Département du Finistère), Marcel LAUNAY (Bretagne CENS), Pierre-Yves LE CHAT (Région Bretagne), Gaëlle LEVEILLE (CASI Bretagne), Marine PARMENTIER (Ritimo en Bretagne), Marie-Laure PLAIS (Ville de Brest), Yannick PONT (Région Bretagne), Forough SALAMI (Région Bretagne), Sonia SCOLAN (CASI Bretagne)

## **1. Présentation de l'expérience du réseau RECIPROC (RRMA de la région Champagne-Ardennes)**

*Cf. document en annexe n°1 (diapositives 2-3)*

Reciproc est le « Réseau des élus, citoyens et professionnels pour la coopération » de la Région Champagne-Ardennes. L'objet de la présentation de ce réseau est de donner à voir aux membres du Comité de pilotage d'ABCIS le mode de fonctionnement d'un Réseau Régional Multi-Acteurs (RRMA) ayant un statut similaire (i.e. sans autonomie juridique) à celui d'ABCIS, ses similitudes et ses divergences. Cet aperçu doit contribuer à stimuler la réflexion sur de possibles évolutions de notre plateforme régionale, aussi bien dans ses modalités d'organisation que dans ses activités (cf. point 3 de l'ordre du jour).

### **Historique du réseau Reciproc**

Le réseau a été créé en 2002 avec animation déléguée à l'IRCOD (Institut Régional de la Coopération et du Développement), avec des moyens humains correspondants à 2,5 ETP pour un budget de 80-120 k€/an.

En 2006, l'IRCOD a été dissous pour devenir l'agence ARCOD chargée de la mise en œuvre des coopérations décentralisées de la Région. Dès lors, le réseau Reciproc a été repris en animation directe par les services administratifs avec des moyens humains correspondants à 1 ETP pour un budget de 20k€ (coûts additionnels).

Dans un contexte de grande fragmentation du paysage local de la solidarité internationale, d'absence de têtes de réseaux et d'élus référents au niveau de la Région, le souhait a été de favoriser un réseau qui « appartient aux acteurs ».

### **Fonctionnement**

L'animation du réseau Reciproc est informelle :

- pas de « présidence », animation menées conjointement par les services de la Région et les acteurs phares ; les élus régionaux participent aux travaux en tant que « simples intervenants ».
- pas d'adhésion ni de statut de « membre », mais des « acteurs actifs/impliqués » (ceux qui répondent aux sollicitations, s'impliquent comme personnes ressources ou sont relais d'information et de formation)

Le programme d'action annuel est élaboré sur la base d'un diagnostic des besoins par les services de la Région et d'un questionnaire envoyé aux acteurs. Une unique réunion générale est proposée en début d'année pour arbitrer collectivement. Reciproc ne dispose pas d'un « comité de pilotage » se réunissant plusieurs fois par an comme c'est le cas pour ABCIS.

### **Réalisations**

Les actions menées comportent essentiellement des temps de rencontres ouverts à l'ensemble des acteurs intéressés et organisés par les services de la Région :

- Formations : 4 par an pour 10-15 participants et animées par des formateurs professionnels. Elles sont gratuites et ouvertes en priorité aux acteurs impliqués activement dans la vie du réseau
- Séminaires : 1 à 2 par an sur des thèmes particuliers ou des sujets d'actualité, basés sur des interventions d'experts et/ou d'officiels (diplomates, élus des collectivités)

- Réunions pays : 1/pays/an (Burkina, Sénégal/Mali, Madagascar)
- Accompagnement individuel au montage de projets

Afin d'enrichir la réflexion, il est suggéré de présenter lors d'un prochain COPIL d'autres cas de figures existants (cas de RRMA à statut juridique autonome, régions de taille et de démographie différentes de la Bretagne).

## **2. Bilan d'activité 2013-14 du réseau ABCIS**

*Cf. document en annexe n°1 (diapositives 4-7)*

### **2.1. Animation/concertation**

L'animation du réseau se traduit essentiellement sous la forme des réunions du comité de pilotage (7 réunions en 2 ans, incluant la présente session). Une journée de séminaire de réflexion a également été organisée début 2014. La stratégie de relance du réseau lancée en 2013 a consisté à tenter de coopter de nouveaux membres, notamment en s'ouvrant vers de nouveaux secteurs proches de la solidarité internationale (ESS, Développement durable) ou développant des actions notables à l'international (secteur universitaire, hospitalier, sportif, etc.).

Cette stratégie a montré ses limites : le taux de participation a cru pendant l'année 2013 puis s'est significativement réduit en 2014. De fait, la plupart des nouveaux acteurs sollicités ont participé au mieux à une seule réunion du COPIL et/ou au séminaire de réflexion, mais ne sont pas allés au-delà. Il semble qu'ils n'aient pas trouvé leur intérêt à participer à une instance généraliste amenée à traiter des sujets parfois très éloignés de leurs préoccupations directes.

La dimension de mise en lien des comités de pilotage n'est cependant pas à négliger totalement car elle peut donner suite à des collaborations ponctuelles (ex. du partenariat entre B-CENS et la Ville de Brest autour de la Quinzaine du Commerce Équitable), mais ce sont essentiellement les acteurs dont la solidarité internationale est le cœur de métier qui tirent un véritable intérêt à participer aux réunions du comité de pilotage.

Si le comité de pilotage reste donc un lieu utile de rencontres et d'échanges réguliers pour ces acteurs classiques de la SI, intéresser les acteurs plus périphériques passerait sans doute davantage par l'organisation de rendez-vous thématiques (et plus ponctuels) sur des sujets les intéressant directement.

Les groupes de travail thématiques (UESI/Assises régionales, Jeunesse, EAD-SI, Eau-assainissement) ont des modes et des rythmes de fonctionnement très différents les uns des autres, avec également des aboutissements divers (cf. section 4 infra). Un problème régulièrement évoqué réside dans la « volatilité » de la participation à ces groupes.

### **2.2. Événements régionaux et coordination d'actions**

A travers l'implication de son chargé de mission et la mise à disposition de ressources (salles de réunions et visioconférences), ABCIS a participé activement à l'organisation de l'Université d'Été de la Solidarité Internationale. Le réseau a également contribué à l'événement lui-même à travers la présentation d'un atelier sur le thème des convergences entre monde économique et monde de la solidarité internationale qui a reçu des retours très positifs.

La coordination de la campagne d'affichage de la Semaine de la Solidarité Internationale est également un succès puisqu'elle parvient à mobiliser un nombre croissant de collectivités bretonnes (15 en 2012, 24 en 2013 et 28 en 2014)

### **2.3. Information à travers le site internet ABCIS**

Le site ABCIS a fait l'objet d'évolutions significatives en 2013 : nouvelle charte graphique, nouvelles fonctionnalités et nouveaux contenus (section « Vie du réseau », newsletter, outil de visualisation cartographique libre de droit). Une enquête utilisateurs a également été menée afin de mieux identifier le profil des utilisateurs et la façon dont ils utilisent le site.

Selon la perspective adoptée, avec 2000 visiteurs uniques par mois, l'audience du site peut être considérée comme faible (si l'on compare à la fréquentation de sites d'information publique en générale) ou satisfaisante (à l'aune du paysage régional de la solidarité internationale). Dans tous les cas, la fréquentation du site a pâti de 2 périodes d'indisponibilité technique de 3 mois chacune (printemps 2013 et printemps 2014).

Par ailleurs, la pérennité du site est mise en question : le prestataire technique qui a créé le site et en assure l'entretien utilise des outils très spécifiques dont il est propriétaire. Le marché public arrivant prochainement à

échéance (au plus tard mi-2016), il ne sera pas possible de conserver la version actuelle. Le maintien du site impliquerait dès lors de le reconstruire à l'identique à partir d'une autre solution informatique.

Dans ce contexte, une réflexion est à mener en 2015 sur l'outil numérique. Si en 2006, le choix de la création d'un site internet allait en effet de soi, les potentialités du web 2.0 ont considérablement évolué et d'autres cadres ou outils (réseaux sociaux, wiki, forums, etc.) pourraient s'avérer plus pertinents (en substitution ou en complément du site actuel). La complémentarité avec les sites des autres structures régionales (CASI, Ritimo) devra être également étudiée (systèmes de mise à jour de flux entre sites par exemple)

Les membres présents confirment la nécessité d'une présence d'ABCIS sur la Toile. Le site est désormais bien identifié par un certain nombre d'acteurs régionaux (la base de données des acteurs notamment est plébiscitée), même si dans un contexte « d'infobésité », la visibilité grand public est forcément longue à acquérir. Une action de communication auprès du grand public sur l'existence du site serait à envisager.

### **3. Échange sur les perspectives pour 2015**

*Cf. document en annexe n°1 (diapositives 8-10)*

A l'aune des réalisations des deux dernières années et des réussites comme des difficultés, il paraît nécessaire de ré-expliciter le positionnement de la plateforme et ce qu'il en est attendu. L'enjeu fondamental d'ABCIS est de favoriser le « multi-acteurs », à la fois comme prisme de réflexion et comme critère/objectif des actions à mener. L'enjeu central n'est pas tant de faire croître et diversifier la composition du Comité de pilotage (l'expérience du comité de pilotage du projet En Résonance montre qu'il est difficile de faire perdurer un collectif multi-acteurs large et décloisonné au-delà du projet qui l'a suscité) que de favoriser les occasions de rencontres et d'actions multi-acteurs. Selon cette optique, le Comité de pilotage peut rester limité à un pool de « membres » actifs, avec un positionnement clarifié d'instance politique et stratégique.

Concrètement, il est proposé que :

- le Comité de pilotage se réunisse moins souvent (mais a minima une fois en début d'année) pour établir les enjeux et objectifs de l'année à venir et identifier les actions à mener pour décliner ces enjeux et objectifs.
- développer les activités de type rencontres, journées thématiques, rencontres pays, formations, etc. conformément aux orientations données par le comité de pilotage.

Un nouveau bilan sera tiré dans un délai de deux ans afin d'évaluer la pertinence de ce mode de fonctionnement.

La cheville ouvrière de l'ensemble reste la « cellule technique » (i.e. les ressources humaines mises à disposition par la Région) qui mobilise en tant que de besoin les ressources des membres du réseau et des partenaires ponctuels, notamment à travers les groupes de travail thématiques dont l'existence n'est pas remise en cause. Il est confirmé que ces derniers perdurent uniquement le temps nécessaire à l'atteinte de leurs objectifs, après quoi ils peuvent être renouvelés (si de nouveaux objectifs sont identifiés) ou supprimés.

A noter que le décloisonnement reste un enjeu important, bien que difficile à concrétiser. Des secteurs à priori proches comme l'économie sociale et solidaire (ESS) ou l'éducation populaire ont en fait des dynamiques, des enjeux et des modes de fonctionnement très différents. L'intercompréhension constituant une condition importante de la capacité à faire agir ensemble ces secteurs, un des objectifs pour 2015 peut être de travailler sur cette interconnaissance (recevoir par exemple la CRES pour échanger sur les convergences entre ESS et SI).

### **4. Point d'avancement des Groupes de travail ABCIS**

- **GT1 Assises régionales de la solidarité internationale**

*Cf. document annexe n°2 de présentation générale des Assises.*

- **GT2 Jeunesse**

Les échanges menés au sein du groupe ont abouti à la décision de réaliser une étude sur « les engagements volontaires et solidaires à l'international des jeunes en Bretagne » en partenariat avec France Volontaires. L'étude sera réalisée dans le cadre d'un stage encadré par le Service des Coopérations Nord-Sud de la Région Bretagne.

- **GT3 EAD-SI**

Le constat est fait d'une difficulté à s'approprier le concept d'EADSI (que la plateforme nationale des acteurs de l'EAD vient de requalifier en ECSI : « éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale ») et à l'expliquer à

des non connaisseurs, d'où la proposition d'élaborer un « kit » explicatif utilisable par les membres du groupe dans leurs échanges avec leurs interlocuteurs. Le kit est en cours de finalisation.

Une faible mobilisation a été notée sur ce groupe (la dernière réunion a dû être annulée faute de participants). Les Ritimo Bretagne souhaitent proposer de nouvelles orientations. Une réunion du groupe sera proposée début 2015 afin d'échanger en ce sens.

- **GT4 Eau**

L'association pS-Eau avait sollicité le groupe pour un partenariat. Les échanges avec le groupe ont permis d'aboutir à un programme d'action cofinancé par la Région (subvention de 10 000 €) : animation de rencontres, d'une part avec des collectivités (information/sensibilisation 1% eau), d'autres part avec les ASI (rencontres collectives pour une aide au montage de projets, sur le mode collectif). Deux axes n'ont pas été retenus : diagnostic/identification de tous les projets menés en Bretagne (disponible sur le site de pS-Eau, une enquête d'actualisation est réalisée tous les ans) ; participation au Forum mondial de l'eau. Le groupe de travail contribue à déployer les actions prévues dans le partenariat (identification des acteurs à mobiliser, relais d'information).

Il est proposé que pS-Eau vienne présenter ses activités lors d'une prochaine réunion du comité de pilotage.

## **5. Informations et questions diverses**

### **5.1. Démarches communes des collectivités**

Les principales collectivités bretonnes disposant d'une politique de solidarité internationale (Région, CG22, CG29, CG35, Villes de Brest, Lorient, Rennes, Saint-Brieuc) ont décidé de mener un travail de concertation afin de simplifier et harmoniser leurs dispositifs. Deux chantiers sont en cours de finalisation :

- **Charte commune de la solidarité internationale**

*Cf. document annexe n°3.*

Le texte de cette charte, fortement inspiré des chartes des Départements 29 et 35, vient d'être validé par les collectivités impliquées. A noter que Rennes n'a pas souhaité participer à la démarche (un échange avec les élu-e-s rennais-e-s va être sollicité par le Conseil régional). Le Département 56 ne participe pas à nos démarches collectives mais est bien tenu informé via les compte-rendus.

Chacune des collectivités impliquées va faire adopter le document selon les modalités qui lui sont propres (en tenant compte des contraintes électorales pour les Départements).

Le document est soumis aux représentants du secteur associatif pour information et retour éventuel.

- **Formulaire commun**

*Cf. document annexe n°4.*

Un travail de simplification et d'harmonisation des formulaires de demande de subventions a été mené avec pour objectif d'arriver à un formulaire unique, afin de permettre aux associations de ne plus avoir à remplir une multitude de formulaires différents en fonction des collectivités sollicitées. Chaque collectivité continuera cependant d'appliquer ses propres critères pour l'instruction.

Le tronc commun vient d'être validé en réunion des collectivités. Ce nouveau formulaire va être utilisé par la Région et les Départements 22, 29 et 35. Les services des villes de Brest, Lorient et Saint-Brieuc, sont quant à eux contraints par des règles internes à leur collectivité en matière d'harmonisation des formulaires. Ils vont néanmoins examiner les marges de manœuvre permettant d'utiliser ce formulaire commun.

Pour la CASI Bretagne, il s'agit d'une initiative intéressante qu'elle souhaiterait valoriser par un article dans sa lettre d'information « TOP Info ».

A noter qu'il serait profitable que les associations soient associées à cette démarche afin que soit pris en compte le point de vue de ceux qui remplissent les dossiers, autant que celui des services qui en font l'instruction. Étant donnée la nécessité d'arriver à un document finalisé avant les élections départementales, cette consultation n'a pas pu être menée, mais il sera possible de faire évoluer le document en 2016 en fonction des retours qui seront faits par les associations.